

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce: 7281919401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://annonces-legales.actu.fr/a/7281919401

Cette annonce a été mise en ligne le **16 février 2022** sur **Actu.fr - Voix du Gers**Pour le département : **32 - GERS**



2 Rue des Feuillants 31000 Toulouse Tel : 05 61 77 08 77

DELTA ELEC

SAS par actions simplifiée au capital de 216 624 euros ramené à 207 056 euros

Siège social : Z.I. Buconis, 32600 L'ISLE-JOURDAIN 402 395 768 RCS AUCH

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31/12/2021, l'AGE des associés de la société DELTA ELEC a : approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 18.11.2021, aux termes duquel la société DELTA GROUP, SARL au capital de 770 euros, dont le siège social est Z.I. Buconis, 32600 L'ISLE-JOURDAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 481 338 135, a fait apport, à titre de fusion, à la société DELTA ELEC de la totalité de son actif évalué à 53 909 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 44 823 euros, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 9 086 euros, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 4 112 euros pour le porter de 216 624 euros à 220 736 euros, par la création de 257 actions nouvelles de 15,38 euros chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société DELTA GROUP, à raison de 3 parts







sociales de la société DELTA GROUP contre 1 action de la DELTA ELEC. La prime de fusion s'élève globalement à 4 974 euros. - Décidé d'annuler les 855 actions DELTA ELEC précédemment détenus par la Société DELTA GROUP et de procéder à la réduction corrélative du capital social de 13 680 euros pour le porter à 207 056 euros. La fusion est devenue définitive le 31 décembre 2021 ainsi qu'il résulte des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des associés des sociétés DELTA GROUP et DELTA ELEC en date du 31 décembre 2021, la société DELTA GROUP se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 1/01/2021, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société DELTA GROUP depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société DELTA ELEC et considérées comme accomplies par la société DELTA ELEC depuis le 1er janvier 2021. En conséquence, l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit : Ancienne mention : Le capital social reste fixé à la somme de deux cent seize mille six cent vingt-quatre euros (216 624). Il est divisé en 13 539 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées. Nouvelle mention : Le capital social de la Société est fixé à DEUX CENT SEPT MILLE CINQUANTE-SIX EUROS (207 056 euros). Il est divisé en 12 941 actions de 16 euros chacune, entièrement libérées. Pour avis. Le Président.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> Patrick LELIEVRE Président de Médialex



